

Comité Syndical du 20 février 2019

Délibération n°01/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 février 2019

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Samuel Cazenave, Didier Villat et Xavier Bonnefont.

Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Fabienne Godichaud, Jeanne Filloux, Annette Feuillade et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs Jean-François Dauré, Jérôme Sourisseau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, William Jacquillard, Daniel Sauvatre, Mathieu Hazouard et Jean-Hubert Lelièvre.

Membres consultatifs présents : Madame Anne Frangeul et messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membre consultatif absent excusé: Madame Cécile François.

## **Objet : Orientations Budgétaires 2019**

### **1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire**

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat Mixte est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a souhaité améliorer l'information des élus et a modifié l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions de la loi NOTRe imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, et prévoient l'obligation d'intégrer au rapport une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs. Ces informations doivent faire l'objet d'une publication.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

## 2 – Engagements pluriannuels envisagés

Les dépenses d'investissement 2019 correspondent à la volonté de lancer de nouveaux projets structurants qui s'inscrivent pleinement dans les politiques menées sur le territoire que ce soit au niveau régional (schémas portés par la Région Nouvelle Aquitaine, SRESRI ET SRDEII) ou au niveau local (projets urbains portés par la ville d'Angoulême ainsi que par GrandAngoulême) :

- création d'un lieu didactique, pédagogique et ludique dans les Studios Paradis,
- construction d'un bâtiment Eesi,
- aménagement de locaux aux 49/51 boulevard Besson Bey,

Ces opérations dont la programmation est pluriannuelle sont arrêtées dans le cadre des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement [bilan dressé à fin 2018 au cours de cette même séance].

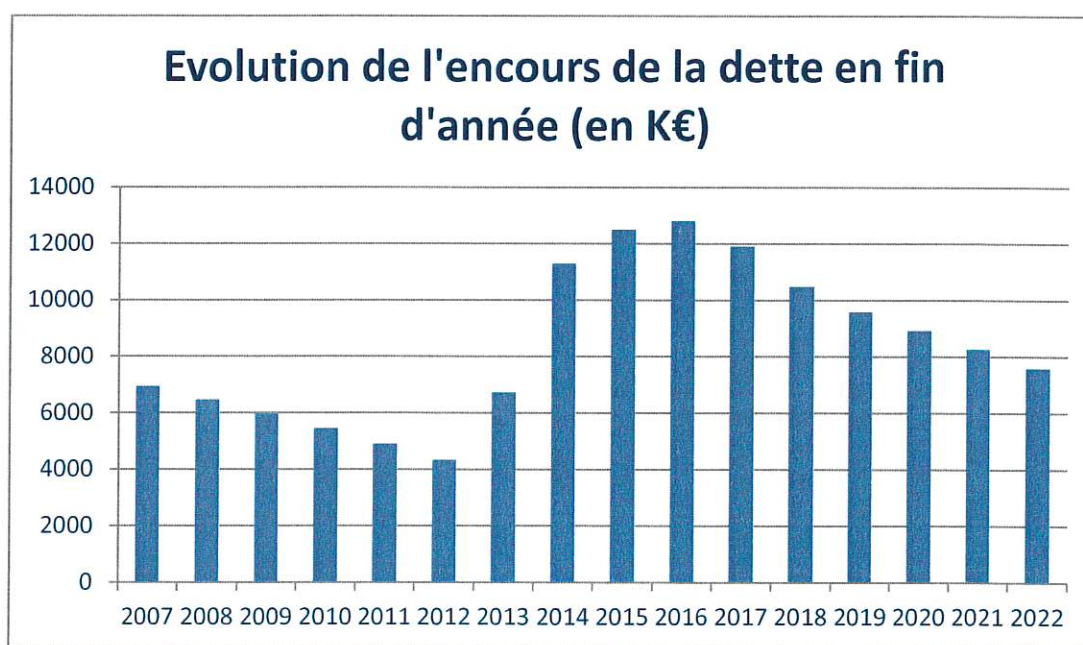
Les engagements pluriannuels envisagés en opérations nouvelles sont les suivants :

|                           | 2018        | 2019            | 2020            | 2021            | 2022            | Total AP        |
|---------------------------|-------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Studios Paradis           |             | 500,00          | 1 500,00        |                 |                 | 2 000,00        |
| Bâtiment Eesi             |             | 300,00          | 300,00          | 1 200,00        | 1 200,00        | 3 000,00        |
| Bâtiment 49 bd Besson Bey | 40,8        | 1 000,00        | 1 400,00        | 592,20          |                 | 3 033,00        |
| <b>Total CP</b>           | <b>40,8</b> | <b>1 800,00</b> | <b>3 200,00</b> | <b>1 792,20</b> | <b>1 200,00</b> | <b>8 033,00</b> |

## 3 – Structure et gestion de la dette

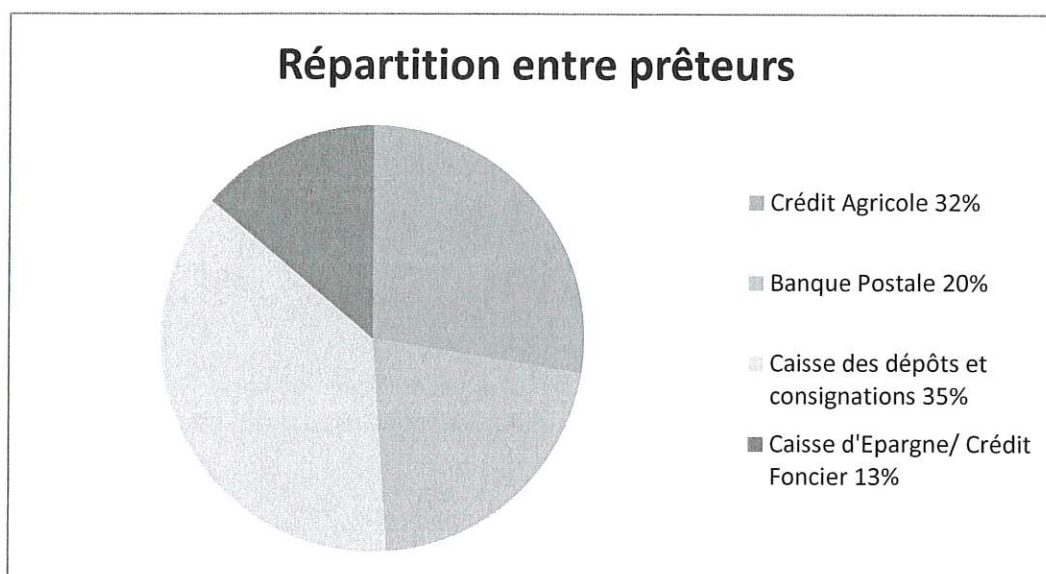
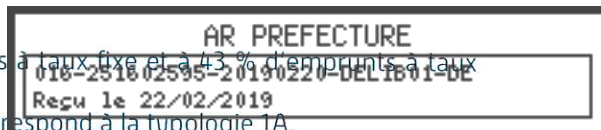
L'encours de la dette a augmenté à compter de 2013 avec la décision de recourir, non pas aux participations statutaires, mais à l'emprunt pour financer les investissements. De 4,3 millions d'euros en fin d'année 2012, il a atteint 12,8 millions d'euros en fin d'année 2016.

Un financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017 a néanmoins permis de réduire l'encours qui est à fin 2018 de 10,5 millions d'euros et sera ramené à 9 millions à fin 2020 et à 7,6 millions d'euros d'ici à 2022 grâce au choix de ne pas recourir à l'emprunt sur les exercices à venir pour financer le budget d'investissement.

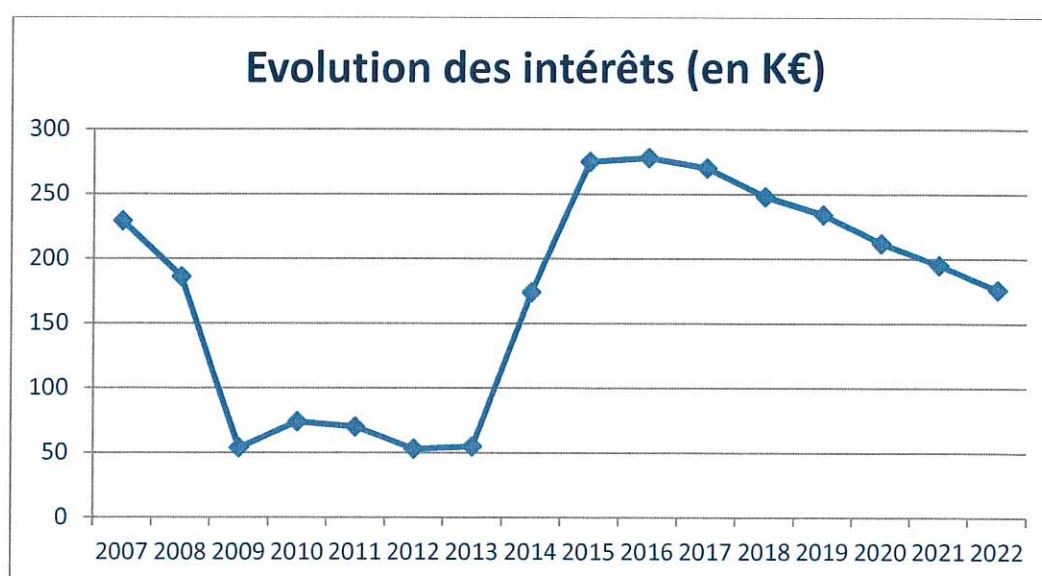




L'encours de la dette fin 2018 est constitué à 57 % d'emprunts à taux fixe et à 43 % d'emprunts à taux variable (dont 95% indexés sur le Livret A).  
Par ailleurs selon la classification Gissler, 100% de l'encours correspond à la typologie 1A.



**Les charges financières**, essentiellement composées des intérêts de la dette, ont connu une forte évolution depuis 2013 suite à la hausse du recours à l'emprunt. Elles se sont stabilisées sur les exercices 2015/2016 en raison de taux nuls sur deux contrats et d'un recours à l'emprunt sur avec des taux très faibles. Sur 2018 les charges financières se sont élevées à 248 K€. La diminution du capital restant dû permet une poursuite de cette baisse des charges financières.



#### 4 – Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs

Au 31 décembre 2018, le personnel du Syndicat Mixte se compose de 13 agents à temps complet.

Les effectifs comprennent 9 agents rattachés à la filière administrative, 3 agents rattachés à la filière technique et 1 agent sur un emploi fonctionnel.

Trois postes ont été créés par délibération du 6 décembre 2018 afin d'intégrer dans les effectifs de Magelis les trois agents affectés au fonctionnement de Creadoc. Deux de ces postes sont pourvus au 1<sup>er</sup>

février, le 3<sup>ème</sup> le sera à la fin du contrat liant l'agent au Centre

août.

Ainsi le personnel du Syndicat devrait se composer de 16 agents

AR PREFECTURE  
016-251602595-20190220-DEL1601-DE  
Reçu le 22/02/2019  
15 ETP à fin 2019.

#### Evolution des effectifs par catégorie (au 31/12 de chaque année)

| <b>Année 2016</b> | <b>Titulaires</b> | <b>Non Titulaires</b> | <b>CDI</b> |
|-------------------|-------------------|-----------------------|------------|
| <b>A</b>          | 4                 | 2                     | 1          |
| <b>B</b>          | 2                 |                       | 1          |
| <b>C</b>          | 5                 |                       |            |
| <b>15</b>         | 11                | 2                     | 2          |
| <b>Année 2017</b> | <b>Titulaires</b> | <b>Non Titulaires</b> | <b>CDI</b> |
| <b>A</b>          | 4                 | 2                     | 1          |
| <b>B</b>          | 2                 |                       | 1          |
| <b>C</b>          | 3                 |                       |            |
| <b>13</b>         | 9                 | 2                     | 2          |
| <b>Année 2018</b> | <b>Titulaires</b> | <b>Non Titulaires</b> | <b>CDI</b> |
| <b>A</b>          | 4                 | 1                     | 2          |
| <b>B</b>          | 2                 |                       | 1          |
| <b>C</b>          | 3                 |                       |            |
| <b>13</b>         | 9                 | 1                     | 3          |
| <b>Année 2019</b> | <b>Titulaires</b> | <b>Non Titulaires</b> | <b>CDI</b> |
| <b>A</b>          | 4                 | 1,6                   | 2          |
| <b>B</b>          | 2                 | 0,5                   | 1          |
| <b>C</b>          | 3,9               |                       |            |
| <b>15</b>         | 9,9               | 2,1                   | 3          |

Sur 2018, le nombre de jours d'absence est en très forte diminution : 42 jours dont

- 24 jours au titre des arrêts maladie,
- 12 jours au titre des autorisations d'absence pour enfant malade,
- et 6 jours au titre des autres autorisations d'absence.

soit en moyenne 3,2 jours par agent sur l'année,

Pour le Syndicat Mixte, en 2018 les dépenses de personnel ont représenté 16% des dépenses de fonctionnement.

|             | <b>Nombre en ETP</b> | <b>Compte 012 (en K€)</b> |
|-------------|----------------------|---------------------------|
| <b>2016</b> | <b>14,45</b>         | <b>780</b>                |
| <b>2017</b> | <b>15,00</b>         | <b>870</b>                |
| <b>2018</b> | <b>13,00</b>         | <b>796</b>                |
| <b>2019</b> | <b>15,00</b>         | <b>950</b>                |

La gestion des ressources humaines continue de s'exercer dans un cadre budgétaire strict. Pour les années à venir, après prise en compte de la mise en œuvre du Rifseep et du PPCR, l'objectif est de faire tendre l'évolution des dépenses de personnel vers le seul GVT (Glissement Vieillesse Technicité).



## 5 – Orientations budgétaires 2019

AR PREFECTURE

016-251602595-20190220-DELIB01-DE  
Reçu le 22/02/2019

L'année 2018 n'est pas une année ayant vu l'installation de nouvelles entreprises ou de nouvelles écoles. Plusieurs projets sont en cours qui pourraient déboucher en 2019.

Sur le plan économique, 2018 restera l'année des tournages. Plusieurs longs métrages dont le plus emblématique « The french dispatch » et séries TV ont été tournés en Charente. Globalement, sur notre territoire, nous avons été en préparation et en tournage durant toute l'année, ce qui est une première.

Mais 2018 a permis aussi :

- Le lancement réussi d'Immersity, notre rencontre sur la réalité immersive,
- L'ouverture des 13 logements étudiants supplémentaires,
- Le lancement de la rénovation du 49/51 boulevard Besson-Bey,
- L'étude emploi animation qui a montré un niveau d'ETP (Emplois à Temps Plein) jamais atteint,
- La validation d'un nouveau projet pour les studios paradis avec la désignation d'un AMO en vue de la recherche d'un concessionnaire gestionnaire de site,
- Notre intégration à la technopôle Eurekatech,
- Le lancement d'un incubateur image.

Magelis a volontairement réduit sa prospection et l'implantation de nouvelles entreprises afin de permettre à notre écosystème de se stabiliser. Toutefois, Magelis ne peut pas arrêter sa croissance et le nombre d'entreprises doit continuer à se développer [implantation ou création].

Magelis devra aussi poursuivre différentes actions en 2019, et notamment choisir un candidat pour la future gestion des studios paradis, valider un plan d'investissement pour disposer dans 2/3 ans de nouveaux m<sup>2</sup>, convaincre de nouvelles écoles de venir s'installer sur le Campus, accroître notre rayonnement national et local, et faire évoluer le festival du court métrage vers un festival de l'animation.

### I - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

C'est le moteur de Magelis. De nombreuses actions du Syndicat Mixte, mais aussi du Conseil Régional [mise en place de personnel dédié] ou de l'agglomération (Eurekatech) concourent à accroître l'emploi dans le domaine de l'image. De la prospection et l'installation de nouvelles entreprises, au développement des structures existantes, le Pôle Image se veut être une structure en mouvement permanent.

Le lien entre Magelis et les entreprises est complexe. Autant nos contacts sont réguliers individuellement, autant les liens entreprises du pôle et Magelis sont plus rares.

La disparition de l'association 16000 images, non remplacée à ce jour, ne permet plus une représentativité des chefs d'entreprises dans les projets du pôle. Il nous faut donc trouver un outil permettant à la CCI, membre du Comité Syndical, pour représenter la parole des entreprises. C'est un enjeu important pour Magelis, un outil, non pas de contrôle, mais plutôt d'apport d'idées, de projets d'échanges sur des sujets communs.

L'autre projet important pour Magelis sera la refonte des studios paradis et notamment, à partir de l'étude Horwath/Présence, le choix d'un concessionnaire assurant les coûts de fonctionnement de cet équipement.

Dans le domaine de l'animation économique, la mise en place de la technopôle Eurekatech permettra le lancement de nouvelles actions comme l'ouverture des savoir-faire des entreprises de l'image à de nouveaux secteurs [tourisme, industrie...].

Enfin, les aides à la production ont un rythme positif avec le conseil régional. L'augmentation potentielle du budget départemental nous permettra d'être à un niveau adapté aux besoins des entreprises.



## A- LA PROSPECTION

AR PREFECTURE

016-251602595-20190220-DELIB01-DE  
Regu le 22/02/2019

Le développement de Magelis passe, à la fois par le développement de nos entreprises, mais aussi par l'implantation de nouvelles sociétés. Ce dernier point est de plus en plus concurrencé sur le territoire national, y compris par l'agglomération bordelaise. Il est pourtant vital à Magelis car source de nouveaux emplois et de nouveaux savoir-faire. Tous les ans, Magelis tente d'installer de nouvelles entreprises ou écoles qui renforcent notre attractivité. Tous nos secteurs sont concernés : la bande dessinée, l'animation, le jeu vidéo ou encore la réalité virtuelle. Cet exercice demande beaucoup de temps, de rencontres et surtout il est imprévisible. La transformation peut prendre plusieurs mois, voire 1 ou 2 ans.

Il existe un lien entre le temps consacré à la prospection et les résultats. Plus on contacte d'entreprises, plus on est présent sur les salons, plus les possibilités de recevoir des prospects sur Angoulême augmente et plus la possibilité de les transformer en implantation s'accroît. Il serait nécessaire d'avoir un poste nouveau dans ce domaine couplé peut-être à d'autres missions.

Magelis dispose en ce début d'année d'une liste de prospects dont la décision finale dépend soit de lancement de production, soit d'augmentation de capital. Notre travail consiste à accroître ce nombre de prospects, à les recevoir à Angoulême, et à les convaincre de s'y installer en partenariat avec la Région et l'agglomération.

Il est évidemment difficile de tenir les objectifs mais nous envisageons l'implantation de trois nouvelles entreprises en 2019, ce qui nous permet un certain développement tout en gardant un équilibre local. Il sera toutefois difficile de les localiser sur le quartier Image, car à ce jour, Magelis ne dispose d'aucun m<sup>2</sup> disponible.

## B- LE DEVELOPPEMENT LOCAL / ANIMATION ECONOMIQUE

Aujourd'hui, de nombreux outils sont mis en place sur le territoire pour accompagner les porteurs locaux de projets : la Région Nouvelle-Aquitaine doit installer une équipe locale sur les industries culturelles, l'agglomération a créé la technopôle Eurekatech dont Magelis est membre et le SPN a une équipe locale permanente.

Par ailleurs, les équipes de Magelis restent en contact permanent avec les entreprises et les écoles. Le rôle du Syndicat Mixte sera d'avoir un regard global sur l'ensemble de ces interventions (au delà de ses propres contacts), afin de disposer d'une photographie permanente des besoins et projets des entreprises.

La présence de Magelis au sein même de la structure Eurekatech permettra de renforcer l'accompagnement des entreprises. En effet, si Magelis, par son action d'animation de l'écosystème créatif d'Angoulême est reconnu pour faire émerger les projets des entreprises, nous n'avons pas ou peu d'outils pour les accompagner. C'est là que la technopôle peut jouer son rôle et compléter le soutien apporté aux entreprises créatives.

Ce soutien est particulièrement nécessaire sur les filières du jeu vidéo et de l'image numérique à destination des industries traditionnelles. En se focalisant sur l'accompagnement de l'entrepreneur, la technopôle permet de renforcer la professionnalisation de profils créatifs.

La technopôle doit aussi se servir de Magelis comme outil de prospection de la filière image et de promotion pour accompagner nos entreprises le souhaitant, vers une diversification commerciale. Notre présence commune au SITEM (Salon des Musées et du Tourisme Culturel) a été la première collaboration extérieure. Enfin, toujours en partenariat avec GrandAngoulême et le Conseil régional, nous travaillons à la création d'un incubateur facilitant le démarrage d'entreprises des étudiants nouvellement diplômés.



Afin de réunir entreprises, écoles et associations, nous poursuivons les afterworks de Magelis. Regroupant 40 à 60 personnes, ces rencontres sont l'occasion d'échanges entre acteurs de l'image venant de secteurs différents. Entreprises ou écoles, BD, jeu vidéo ou animation, tous les responsables sont invités.

Nous réfléchissons d'ailleurs à créer un évènement regroupant un maximum d'intervenants locaux favorisant les échanges.

Sur le plan international, Magelis poursuit son travail avec l'Italie par :

- Le renouvellement de l'accord avec la Région Lazio,
- La signature d'un nouveau partenariat avec la Région du Piémont,
- La signature d'un accord avec Cartoon Italia, le regroupement national des entreprises italiennes d'animation [l'équivalent du SPFA].

Par ailleurs, via GrandAngoulême, le partenariat avec le Mexique se poursuit.

La Chine via Horizon International (CD 17), est un pays avec lequel nous démarrons un partenariat avec la province du Jilin et l'Institut d'Animation du Jilin (JAI).

## C- LES AIDES A LA PRODUCTION

Compte-tenu de l'augmentation des dépenses locales dans le domaine de l'animation et du nombre de tournages en 2018, le Département de la Charente a souhaité, pour 2019, consolider sa politique de développement et d'accompagnement. L'enveloppe (en investissement) du fonds de soutien est de 1,7 millions d'euros (CNC inclus). Le CNC a validé sa capacité à suivre une possible hausse dans le cadre de sa politique de soutien aux collectivités.

Nous essayons de maintenir voire d'augmenter le nombre de jours de tournage, qui était en 2018, de 199 jours. Avec le tournage du long métrage de Wes Anderson, « the french dispatch », 40 jours de tournage sont déjà programmés en 2019.

Sur le plan administratif, il nous faudra préparer la rédaction de la nouvelle convention de coopération 2020-2022 avec le conseil régional et les départements signataires.

## II - FORMATION-RECHERCHE

Les écoles du Campus de l'image offrent à ce jour une trentaine de formations dans le domaine de l'animation, des jeux vidéo, de la bande dessinée, du documentaire ou encore des médias numériques. Elles forment chaque année plus de 1300 étudiants de haut niveau.

Depuis son origine, le Pôle Image a placé la formation au centre de sa stratégie. Il y consacre chaque année une large part de son budget de fonctionnement et d'investissement. La présence de professionnels qualifiés formés sur le territoire constitue en effet pour le Pôle Image l'une des clés de son succès et de son rayonnement en France et à l'étranger.

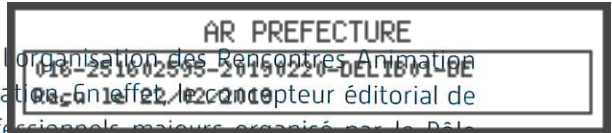
D'une part en 2019, le Pôle Image poursuivra son soutien actif aux écoles : accompagnement individuel et réflexion sur la mise en place de nouveaux cursus mais également concertation, mise en réseau des acteurs, mutualisation et développement des partenariats.

Le Pôle Image développera d'autre part ses actions en faveur des jeunes créateurs : soutien aux projets éditoriaux étudiants, résidences de jeunes diplômés, organisation de projections de court-métrages réalisés par de jeunes talents.

En 2019, le Pôle Image s'attachera également à développer les projets de recherche sur son territoire en favorisant les liens entre laboratoires universitaires et entreprises.



Enfin, l'année sera marquée par un changement notoire dans l'organisation des Rencontres Animation Formation et des Rencontres Animation Développement Innovation. Le concepteur éditorial de ces manifestations, qui constituent l'un des événements professionnels majeurs organisé par le Pôle Image, partant à la retraite, il s'agira d'en assurer la continuité et le succès auprès du milieu professionnel.



## **1- Organisation d'une nouvelle édition des RAF et des RAD**

Les Rencontres Animation Formation et les Rencontres Animation Développement Innovation ont instauré depuis 10 ans un patient travail de concertation entre la puissance publique et le milieu professionnel.

Ces Rencontres sont ainsi devenues un rendez-vous majeur dans le domaine de l'animation. Chaque année elles enregistrent une fréquentation en hausse. Depuis plusieurs années maintenant, ces journées de débat sont inscrites dans l'agenda de tous les acteurs. Elles sont très prisées du milieu professionnel et permettent de conforter le Pôle Image dans sa position de leader dans le secteur.

La clé de ce succès est notamment due au partenariat que le Pôle Image a su mettre en place et entretenir avec les acteurs institutionnels du secteur : CNC, SPFA, FICAM, AFDAS, CPNEF Audiovisuel et Audiens. Mais ce succès est également dû à la qualité de la conception éditoriale.

En 2019, le concepteur éditorial fera valoir ses droits à la retraite. Il s'agira donc pour le Pôle Image d'assurer la continuité et la qualité de la manifestation par le choix d'un nouveau prestataire talentueux et reconnu par la profession.

Une consultation sera lancée dès le début de l'année pour que le choix du prestataire puisse intervenir dès le mois d'avril.

Le Pôle Image devra également re-valider les partenariats existants et décider de l'entrée éventuelle de nouveaux partenaires.

Pour rappel, le programme éditorial des Rencontres Animation Formation a notamment pour objectif de mettre en lumière les enjeux du secteur autour des problématiques de formation mais également sociales et techniques. Il permet d'apporter des éclairages sur des sujets de préoccupation de la filière comme l'évolution de l'emploi et du cadre institutionnel et réglementaire mais également l'évolution des logiques de fabrication et l'utilisation de nouveaux outils logiciels. Les deux journées de conférences s'articulent autour de communications avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

Les Rencontres Animation Développement Innovation sont, quant à elles, dédiées à la R&D. Elles illustrent le besoin majeur des studios de réfléchir à la mise en place de méthodologies et d'outils permettant des gains de productivité dans un contexte de concurrence internationale. Au travers de tables rondes, études de cas et présentations techniques, ces Rencontres proposent d'apporter un éclairage sur les dernières innovations et les moyens mis en œuvre par les studios pour accroître l'efficacité de leurs outils de fabrication.

## **2- Développement des projets de recherche**

En 2019, le Pôle Image s'attachera à promouvoir et favoriser les partenariats et collaborations entre des laboratoires de recherche universitaires et des entreprises du Pôle Image.

Les entreprises, en particulier celles du secteur du cinéma d'animation, restent très réticentes à collaborer avec des universités sur des projets de recherche. Il s'agit donc pour le Pôle Image de mener un travail patient d'information et de promotion.



Dans ce cadre, le Pôle Image organisera des rencontres entre entreprises et laboratoires universitaires (Poitiers, Bordeaux, Limoges et l'INRIA).

AR PREFECTURE  
018-251802595-20190220-DEL1801-DE  
Reçu le 22/02/2019

Le Pôle Image souhaite également organiser une table ronde à l'occasion des Rencontres Animation Développement Innovation afin de détailler les différentes formes de collaboration possibles entre studios et laboratoires universitaires: thèse CIFRE, contrats de prestation/transfert de technologie, stages, réponses à des appels à projets régionaux, nationaux ou internationaux.

Le Pôle Image pourra accompagner certains projets de recherche afin d'amorcer les premières collaborations.

Enfin le Pôle Image poursuivra sa participation à l'organisation de diverses manifestations scientifiques :

- Les Rencontres d'Angoulême : le corps dans la bande dessinée. Ce colloque scientifique est organisé en partenariat avec l'Université de Poitiers, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Cette manifestation porte pour titre générique : « Les Rencontres d'Angoulême : penser et comprendre la bande dessinée ». Elle se déroule chaque année sur 3 jours à Angoulême à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.
- En fonction de la thématique définie pour l'année 2019 : Campus E Education : Cette manifestation scientifique et professionnelle est pilotée par le laboratoire TECHNE [Technologies Numériques pour l'Education] de l'Université de Poitiers. Elle associe des professionnels de la eEducation issus d'entreprises, d'établissements publics et de collectivités territoriales, ainsi que des chercheurs et étudiants français et étrangers pour explorer une problématique d'actualité relative aux usages éducatifs des technologies numériques.

### **3- Actions en faveur de la jeune création**

Le Pôle Image Magelis souhaite favoriser la création sur son territoire. Pour ce faire il apportera son soutien aux étudiants porteurs de projets d'édition ou de réalisation ainsi qu'aux jeunes diplômés. Ce soutien est très important à deux titres : il permet d'une part aux étudiants de se professionnaliser et d'autre part d'encourager la création sur le territoire charentais et le maintien de jeunes talents à Angoulême au sortir de leurs études.

Les actions envisagées :

- Elaboration d'un petit guide à l'attention des jeunes diplômés sur le droit d'auteur et le droit des contrats
- Mise en place d'une résidence de jeune auteur en partenariat avec l'EESI et la Maison des Auteurs pour la professionnalisation d'un jeune diplômé de l'EESI sur une durée d'un an
- Edition, en partenariat avec l'association des étudiants de l'image, du Tome 4 du Fatoufanzine sur le thème de l'Espace. Il s'agit d'un recueil d'illustrations des étudiants des différentes écoles de l'image. Cet ouvrage est largement diffusé par le Pôle Image auprès des professionnels (studios d'animation et de jeu vidéo locaux et nationaux, revues professionnelles spécialisées) et des institutions culturelles
- Co-organisation d'une exposition à la New Factory des travaux d'étudiants réalisés à l'occasion d'un atelier commun EMCA-EESI sur l'animation expérimentale
- Partenariat avec les étudiants de CREADOC pour la mise en place d'une radio éphémère à l'occasion du FIBD sur la création radiophonique
- Partenariat avec le collectif des Hiboux (jeunes diplômés de l'EESI et de l'EMCA) pour l'organisation du Spin off – festival off organisé à l'occasion du FIBD - qui présente la jeune création
- Partenariat avec l'association des anciens étudiants de CREADOC pour l'organisation des Journées du Documentaire



- Soutien à différents projets d'édition
- Soirée de projection de courts-métrages réalisés par des jeunes réalisés en 2019
- Création, en partenariat avec les producteurs d'animation, d'une association regroupant d'anciens élèves des écoles d'animation pour les lancer dans la réalisation d'un premier court métrage.

#### 4- Mise en réseau des acteurs de la formation et développement des relations entre les écoles, les universités, les acteurs culturels et les entreprises du territoire

Le rôle fondamental du Pôle Image est de créer du lien entre les différents acteurs de l'image afin de favoriser l'échange de savoirs, la création, la transdisciplinarité et l'innovation et initier ainsi de nouvelles opportunités et développer de nouveaux projets.

L'objectif pour l'année 2019 est de renforcer les passerelles et les partenariats entre l'ensemble des acteurs. Le Pôle Image créera donc des ponts et jouera le rôle de facilitateur entre les écoles elles-mêmes, les écoles et les universités, les écoles et les entreprises, les universités et les entreprises, les écoles et les acteurs culturels.

A ce titre, plusieurs actions seront menées en 2019 :

- Collaborations entre les écoles :
  - Des cours seront mutualisés entre l'ENJMIN et CREADOC
  - La collaboration EMCA-CREADOC sera renouvelée. Elle vise à la création de documentaires animés à partir de bandes-son documentaires
  - Le workshop commun « Jeu et Jouabilité – objets connectés » ENJMIN – EESI sera lui aussi réitéré. Il a pour objectif de concevoir et expérimenter un parcours dans l'espace de la ville sous une forme narrative et ludique
  - D'autres ateliers communs seront envisagés notamment entre le DU de création sonore et la prépa de l'école d'art, le DU de création sonore et Objectif 3D...

D'autre part, des conférences ouvertes à l'ensemble des étudiants du Campus de l'Image seront proposées :

- Conférence sur la création musicale dans le jeu vidéo en partenariat avec le Cnam-Enjmin, l'entreprise G4F et la SACEM
- Conférence de l'auteur de BD Etienne Davodeau en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image
- Conférence sur les effets spéciaux en partenariat avec la prépa option cinéma de Guez de Balzac
- Conférence d'Etienne Robial dans le cadre de l'exposition Futuropolis en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image et l'EESI
- Conférence sur les 100 ans du Bauhaus en partenariat avec l'Ecole d'art du GrandAngoulême

D'autres projets de collaborations/ateliers et de conférences seront étudiés en cours d'année.

#### 5- Soutien au développement des écoles

En 2019, le Pôle Image poursuivra son soutien actif aux écoles du Campus de l'image et leur consacra une large part de son budget de fonctionnement et d'investissement. Le Pôle Image accompagnera également les écoles dans leurs relations avec les tutelles et les différents interlocuteurs locaux ou nationaux.

Les actions du Pôle Image en 2019 :



- Aide au fonctionnement : le Pôle Image accompagne financièrement l'ENJMIN, l'EMCA, CREADOC ainsi que le DU de création sonore et composition électroacoustique par l'attribution d'une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement,
- Suivi et renégociation des conventions de partenariats pédagogique et financier avec les différentes tutelles (Université de Poitiers, Cnam, CCI, GrandAngoulême) et suivi/bilan de la mutualisation des cours entre l'Enjmin et Creadoc,
- Intégration des personnels de CREADOC, jusqu'alors employés par le CUC, dans les effectifs du Pôle Image dans le but de simplifier et rationaliser le fonctionnement de l'école et de mutualiser les postes,
- Soutien au développement individuel des écoles et accompagnement dans les démarches administratives auprès des Ministères, du Rectorat ou d'autres structures administratives (RECA, ...),
- Suivi du projet de construction/réhabilitation de bâtiments pour l'EESI (voir paragraphe Urbanisme/bâtiments),
- Promotion et valorisation des travaux des étudiants.

Par ailleurs, le Pôle Image poursuivra son travail de prospection en vue de la création ou de l'installation de nouvelles formations complémentaires aux formations existantes.

#### **6- Promotion des écoles du Campus de l'image**

Afin de promouvoir les écoles aux niveaux local, national et international, le Pôle Image Magelis poursuivra ses actions de promotion en collaboration avec les écoles.

Les actions envisagées en 2019 :

- Participation au Salon des formations artistiques START Télérama le Monde à Paris en décembre : mise en place d'un stand commun et participation à des conférences
- Organisation de Portes Ouvertes communes aux écoles de l'image le samedi 9 mars et réalisation d'une affiche et d'un programme communs à l'ensemble des écoles
- Participation au Pavillon Jeunes Talents lors du FIBD : organisation d'un stand des écoles et d'ateliers
- Participation au FOFE à Angoulême en février : mise en place d'un stand commun
- Information auprès de la presse locale des prix et sélections dans les festivals et les concours

#### **7- Animation de la vie étudiante**

La vie étudiante est devenue un enjeu majeur pour les territoires. Elle représente un élément d'attractivité très important pour les universités et les écoles d'enseignement supérieur. C'est pourquoi le Pôle Image travaille depuis plus de 10 ans maintenant à la mise en place d'une politique d'animation du Campus ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'études. L'objectif est de promouvoir un « campus à vivre » et développer le sentiment d'appartenance au Campus de l'Image.

Ainsi en 2019, le Pôle Image sera toujours très présent aux côtés de l'Association des Etudiants de l'Image (Campus Image Angoulême). Il apportera son soutien dans la gestion administrative des dossiers et sera aux côtés de l'association pour l'ensemble des actions que celle-ci souhaitera mettre en œuvre : Festimage, 24H de la création, Fatoufanzine, stand de l'association pendant le Festival de la BD, représentation théâtrale de fin d'année ...

Le Pôle Image mettra d'autre part à disposition de l'association le foyer étudiant ainsi que deux bureaux situés dans le bâtiment du Nil. Le foyer permet notamment aux étudiants de proposer chaque semaine en soirée un atelier théâtre, un atelier chant et un atelier danse auto-gérés.



Enfin, le Pôle Image s'associera à des acteurs culturels locaux pour l'organisation d'évènements attirant tout particulièrement le public étudiant :

- Festival du Film Court
- 24 heures de la réalisation : partenariat avec la MJC Louis Aragon organisatrice de l'évènement
- Conférences diverses

#### **8- Formation professionnelle**

Le Pôle Image poursuivra ses actions en partenariat avec l'AFDAS et Pôle Emploi pour la mise en place de différentes actions :

- Mise en œuvre de Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives
- Lancement d'une Certification de Qualification Professionnelle en partenariat avec l'AFDAS et l'Enjmin intitulée « Mise en œuvre d'un parcours de formation en management pour les entreprises du film d'animation »

### **III - STRATEGIE MARKETING & COMMUNICATION**

#### **A- AXES DE COMMUNICATION**

Dans le cadre du plan stratégique 2017-2020 et compte-tenu de l'évolution de la filière audiovisuelle ainsi que de la compétition que se mènent les régions françaises pour attirer talents, projets et entreprises, nous avons concentré nos efforts en 2018 sur le renforcement de la marque Magelis par un travail plus élaboré sur l'attractivité du « territoire Magelis, là où se dessine le futur ».

Pour mémoire, nous entendons par « territoire Magelis » à la fois un espace géographique où se concentrent en Charente des entreprises, des créateurs et des écoles spécialisées dans les métiers de l'image ; un espace informel où l'on trouve de nombreux talents, notamment ceux de créer et de réaliser des bandes dessinées, des films et séries d'animation et des jeux vidéo ; enfin un outil des collectivités locales réunies pour soutenir la création d'images à travers des fonds financiers, des projets immobiliers et des opérations de promotion. C'est un écosystème intimement lié à la ville et à l'histoire d'Angoulême, et au-delà, de la Charente.

Dans le cas de Magelis, l'attractivité s'articule autour de 3 thèmes principaux :

**-> Un territoire où les talents s'épanouissent**

**-> Un territoire où les projets se réalisent**

**-> Un territoire où les entreprises s'accomplissent**

Après avoir conçu en 2018 ou fait évoluer les différents outils de communication autour de cette attractivité et mis en place des processus de production d'information plus performants, 2019 sera plus orienté vers l'extériorisation avec une recherche de viralité plus affirmée. Il s'agit de propager le plus largement possible auprès de nos cibles la masse d'informations que nous sommes maintenant en mesure de produire sur l'écosystème. Nous faisons le pari que plus l'écosystème est valorisé, plus il est attirant pour ceux qui n'en sont pas.



Notre cible est constituée des professionnels de l'image pris dans leur ensemble, mais, néanmoins segmentés pour mieux répondre aux problématiques des différentes filières que Magelis cherche à développer, selon son plan stratégique :



- Auteurs et éditeurs de bande dessinée
- Réalisateurs, techniciens et producteurs d'animation
- Producteurs de films et de fictions
- Réalisateurs et producteurs de formats innovants et immersifs (VR – Vfx...)
- Créateurs de jeux vidéo

La viralité sera d'autant plus forte que les acteurs de l'écosystème s'approprieront ces thèmes. Il est donc indispensable de renforcer les liens du Pôle Image Magelis avec son environnement direct, d'aider à son identification, de valoriser sa contribution à l'économie locale et de promouvoir son action en faveur de l'animation culturelle. Le renforcement des liens avec les autres institutions locales et régionales, également impliquées dans la promotion du territoire, sera poursuivi.

## B- L'EVENEMENTIEL

L'évènementiel est générateur de couverture médiatique, de viralité grâce à l'implication des participants et de contacts, tant pour les équipes de Magelis que pour les acteurs de l'écosystème local. En faisant venir des professionnels extérieurs à Angoulême, il permet à la fois de faire partager les bonnes pratiques avec les entrepreneurs de l'image Charentais et de montrer Angoulême sous ses plus beaux atours à des dirigeants d'entreprises susceptibles d'y implanter leurs activités ou d'y développer leurs projets.

- Pour adresser le secteur du jeu vidéo, nous renouvellerons pour une 8<sup>ème</sup> édition le **Videogame Executive Forum** (VEF), avec un programme d'ateliers visant à plus attirer les décideurs du secteur et favorisant les rencontres avec l'écosystème local. Cette évolution est pilotée avec le Syndicat national du jeu vidéo qui a été reconduit pour la programmation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée. L'évènement se déroulera à Angoulême les 10 et 11 avril 2019. Il sera poursuivi par un évènement mettant en avant les créations locales auprès du grand public, le Festival du Jeu d'Angoulême, porté par l'association Angoulême JV à laquelle Magelis apportera par ailleurs son soutien.

- Etant donné le succès du nouvel événement dédié à la Réalité Virtuelle que nous avons lancé en 2018, et la forte attente de cette filière en construction, nous renouvellerons **Immersivity**. Conçu en partenariat avec le think-tank de référence Uni-XR qui rassemble les entrepreneurs majeurs du secteur, le CNC (Centre national du cinéma) et l'Institut Français, l'évènement vise à positionner Magelis à la pointe en matière de production et de créations de narrations immersives auprès des professionnels nationaux et internationaux de la filière. Nous l'adosserons de nouveau au festival **Courant3D** auquel nous continuerons d'apporter notre soutien financier pour proposer au public Charentais de nombreuses créations en réalité virtuelle.

Sur le plan local, nous poursuivrons les opérations visant à faire connaître au public les créations de l'écosystème Magelis et à favoriser les rencontres entre les professionnels.

- Les avant-premières, notamment des productions d'animations réalisées à Angoulême « **Journées des Héros** », seront organisées à raison d'une projection par mois selon les sorties de films et de séries, à destination des enfants des centres sociaux et de loisirs de la Charente. Elles sont l'occasion de retombées presse locales très valorisantes. Nous organiserons également pour le public charentais les projections des productions de films et de fictions soutenues par le Département.

- Nous renouvellerons **Images en fête** qui prend place autour des Chais Magelis, avec la mise à l'honneur des nombreux créateurs du territoire et une projection en plein air sur le parvis. Des dates entre le 21 juin (fête de la musique) et début juillet sont à l'étude.



- Nous cherchons une formule plus efficiente pour les **afterworks** que nous organisons tous les deux mois pour rassembler les professionnels de l'écosystème et faciliter leurs rencontres. Nous pensons notamment à y inviter une personnalité.



## C/ SALONS ET CONFERENCES

Nous programmons un dispositif qui permette d'adresser les différentes filières sur lesquelles nous souhaitons développer le relationnel de Magelis et des acteurs de l'écosystème :

- **Bande dessinée**
  - Festival International de la bande dessinée d'Angoulême du 24 au 27 Janvier : stands de collectifs d'auteurs et d'éditeurs au Pavillon Nouveau Monde place New York, Pavillon jeunes Talents avec les écoles du Campus de l'image au Cnam-Enjmin, Pavillon Jeunesse aux Chais Magelis, participation à un lieu ouvert au public en centre-ville en lien avec l'Association du FIBD pour y organiser des séances de signatures avec les auteurs, avant-première de la série d'animation Ernest et Rebecca...
  - Quai des Bulles en octobre à Saint-Malo : stand Magelis hébergeant une dizaine de collectifs et éditeurs de bande dessinée
- **Animation**
  - 25 au 27 janvier : Animation First, premier festival d'animation Française à New York organisé par le FIAF/Alliance Française et mettant en avant l'écosystème Charentais à travers des projections et des ateliers
  - 5 au 7 Mars : Cartoon Movie à Bordeaux incluant une journée «Cartoon Game & Transmedia» et où se rassemblent plus de 800 professionnels du film d'animation du monde entier, prétexte à une forte promotion de l'écosystème Magelis
  - 11 au 14 Juin : Mifa à Annecy (2 stands distincts pour le Pôle et le Campus, une session de recrutement pour les studios qui le souhaitent)
  - Septembre : Cartoon Forum à Toulouse
- **Jeu vidéo**
  - 20 au 24 Août : GamesCom Cologne, salon international du jeu vidéo, en relation avec Business France et la région Nouvelle-Aquitaine
  - Novembre : Game Connection Paris (stands de rendez-vous estampillés Magelis pour les studios de jeu vidéo d'Angoulême)
- **Image numérique**
  - 22 au 24 janvier : Sitem, salon de l'équipement, de la valorisation et de l'innovation des musées, des lieux de culture et de tourisme, en partenariat avec GrandAngoulême / Eurekatech
  - 29-30 mars : Cap Sciences, journées autour des effets spéciaux à Bordeaux
  - 19 au 23 juin : New Images, festival de la création numérique et des mondes virtuels, au Forum des Images - Paris
  - 21 au 23 novembre : Virtuality Paris, selon la mobilisation des entreprises et en partenariat éventuellement avec Eurekatech
- **Campus**
  - 8 au 9 Février : Salon des Métiers, de la Formation et de l'Orientation à Angoulême (stand Magelis pour promouvoir le campus de l'image)
  - Décembre : Le Start, salon des formations artistiques à Paris (stand Magelis accueillant les écoles du campus de l'image)

Par ailleurs, d'autres actions plus mineures pourront être menées sur des salons comme le Miptv, le Mipcom, le Festival de Cannes, le festival du court métrage de Clermont-Ferrand, Screen4All Paris, le Festival de la Fiction de la Rochelle, Sunny Side of the Doc, Paris Image Digital Summit, Laval Virtual...



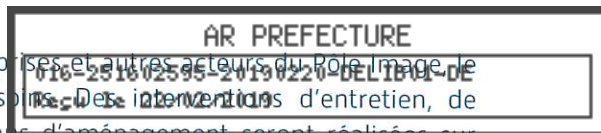
**D/ OUTILS DE COMMUNICATION**

- La production audiovisuelle sera au centre de nos efforts de communication en 2019, en ce qu'elle contribue à valoriser fortement l'écosystème et à développer la viralité sur internet par son usage privilégié sur les réseaux sociaux. L'idée est de réaliser des formats assez courts (pastilles) sur les actualités de l'écosystème :
  - Film « portes ouvertes » du campus image donnant la parole aux étudiants des différentes écoles. Un partenariat avec le Lisa sera étudié.
  - Film « FIBD » visitant les différents lieux animés par des acteurs de l'écosystème Magelis (stands Nouveau Monde, espace AFIBD, Pavillon Jeunesse...)
  - Présentation des bandes annonces des studios d'animation sous forme de journal télévisé pour le Mifa
  - Interview des réalisateurs de films et séries d'animation au moment de leur production à Angoulême selon un canevas standard de 10 mn maximum
  - Interview des réalisateurs de films et de fictions vers la fin de leur tournage sur le territoire puis montage avec des images de plateaux
  - Captation d'Images en fête (ambiance et différents ateliers)
  - Captation des conférences du VEF, des RAF/RADI et d'IMMERSITY
  - Réalisation d'un dispositif de réalité augmentée sur les bâtiments restaurés par Magelis par l'illustratrice Audrey Sedano.
  - Emission mensuelle sur RCF « Carrefour des images »
- Internet et les réseaux sociaux contribueront à la viralité que nous recherchons. Ils sont des outils essentiels à l'attractivité du territoire par le relai que nous pouvons faire de toute l'actualité qui s'y déroule, au-delà de la sphère Magelis. Si Facebook (où nous animons 2 pages, Magelis et Animation Angoulême) et LinkedIn (pour l'emploi et l'entrepreneuriat) sont au cœur de ce dispositif, nous ouvrirons également un compte Instagram, réseau plus dédié à l'image. Twitter sera plus utilisé pour relayer les contenus des événements professionnels que nous organisons. Le site internet de Magelis, repensé en 2018 sous une forme de média, sera complété avec un travail sur les bases de données (entreprises, écoles, talents).
- Les relations presse nationales s'appuieront particulièrement sur la forte actualité cinématographique de l'écosystème attendue en 2019 : tournage du film de Wes Anderson *The French dispatch*, sortie des films d'animation *Le voyage du Prince* chez Blue Spirit, La fameuse invasion de la Sicile par les ours chez Prima Linéa... La sortie de ces films fournira l'occasion d'attirer l'attention des médias culturels, économiques et d'actualité sur l'écosystème Magelis, en se faisant aider d'une agence professionnelle.
- La réflexion sur la signalétique du « Quartier de l'image » entre en phase de modélisation, en lien avec les architectes des différents bâtiments concernés et selon les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France. L'objectif est de déployer cette signalétique aussi tôt que possible. La partie interactive avec une borne électronique sera installée en début d'année aux Chais Magelis, ainsi que plus tard à la gare Tgv selon les discussions que nous aurons avec l'administration de la SnCF.

D'autres outils seront mis à jour ou complétés selon les besoins, en matière d'édition (exposition *Signatures d'Angoulême*, livre sur les auteurs charentais de bande dessinée...), d'achat d'espace ou de fabrication d'objets publicitaires.

**IV- URBANISME / BATIMENTS**

Afin de permettre l'installation et le développement des entreprises et autres acteurs du Pôle Image, le SMPI Magelis doit disposer de locaux adaptés à leurs besoins. Des interventions d'entretien, de maintenance, de vérifications réglementaires et des opérations d'aménagement seront réalisées sur l'ensemble du patrimoine existant.



### **1. 49/51 boulevard Besson Bey**

L'opération sera poursuivie sur ce site pour aménager des locaux à destination d'entreprises et d'acteurs de l'image.

L'objectif est de réhabiliter un site à fort potentiel, classé patrimoine remarquable et d'aménager des espaces adaptés, tout en s'intégrant dans la dynamique du campus image, du quartier de l'Houmeau et de la gare.

La surface aménagée sera d'environ 1500m<sup>2</sup> au total, comprenant des plateaux de travail sur 950m<sup>2</sup>, des salles de réunions et d'exposition ainsi qu'un espace restaurant/brasserie confié à un professionnel.

### **2. Studios Paradis**

Le projet de création d'un lieu de vie et d'animation autour des loisirs numériques dans les Studios Paradis se poursuivra sur la base de l'étude scénographique et financière réalisée par le cabinet Présence Horwath. Suivant le mode de gestion envisagé, la définition sera réalisée en lien avec le projet d'exploitation pour permettre la réalisation des travaux nécessaires à sa mise en œuvre.

Durant l'année, plusieurs actions seront menées :

- Choix d'un cabinet juridique,
- Recherche de concessionnaires
- Appel à candidatures et choix du candidat.

### **3. Ilot 111 à 117 rue de Bordeaux**

Sur ce site, situé entre la rue de Bordeaux et l'avenue de Cognac, l'étude de faisabilité a permis d'identifier une emprise d'aménagement de 1900m<sup>2</sup> sur la parcelle et la possibilité de construction d'un bâtiment de 6 niveaux maximum, soit 9000m<sup>2</sup>.

Cet espace pourra notamment répondre aux besoins exprimés par l'Ecole Européenne Supérieure de l'Image (EESI) pour aménager des locaux complémentaires afin de mettre en œuvre son projet pédagogique, mais également de disposer à terme d'une nouvelle offre immobilière qui pourra être proposée aux acteurs de l'Image ne parvenant pas à trouver des locaux adaptés à leurs projets.

Des études préalables (diagnostic archéologique, études géotechniques...) seront engagées, ainsi que des études programmatiques pour définir les aménagements et la construction d'espaces de formation pour l'EESI d'environ 1300m<sup>2</sup> (atelier volume notamment), en lien avec le projet global de restructuration de l'école.

### **4. L'aménagement et l'entretien du patrimoine existant**

Afin de maintenir l'ensemble du parc immobilier (terrains et bâtiments) en bon état de fonctionnement, le pôle Image poursuivra la réalisation des prestations d'entretien, de maintenance et de mise en conformité.

Les travaux, contrôles et vérifications périodiques nécessaires seront engagés par l'intermédiaire des marchés correspondants.

De plus, Magelis garde la possibilité de réaliser en maîtrise d'œuvre interne des travaux d'aménagement pour mettre à disposition des utilisateurs des locaux en adéquation avec leurs besoins.



## 5. Urbanisme

AR PREFECTURE

016-251602595-20190220-DELIB01-DE  
Reçu le 22/02/2019

Magelis apportera sa contribution au groupe de travail commun avec la Ville d'Angoulême et le GrandAngoulême dans le cadre du projet global d'aménagement du quartier de la gare, de l'Houmeau et des bords de Charente.

## 6. Acquisitions foncières

Afin de maintenir une réserve foncière suffisante pour les prochaines années, le SMPI Magelis restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour de se positionner sur d'éventuels achats. Une ligne acquisition sera donc inscrite sur le budget général de Magelis.

## V - LES CONSEQUENCES FINANCIERES

### A. Le fonctionnement

Sur l'exercice 2018, l'ensemble des charges a été contenu de sorte que le résultat d'exécution de l'année 2018 soit positif et permette une affectation d'une partie du résultat en réserve afin d'assurer le financement de la section d'investissement.

Les engagements en termes de maîtrise budgétaire demeurent affirmés pour 2019. L'ensemble des postes de dépenses sera contraint le plus possible.

Les charges de personnel sont en augmentation en raison de la création de trois postes liés au fonctionnement de Creadoc. Néanmoins cette augmentation est compensée par une diminution du financement effectué en direction du Centre Universitaire de la Charente.

Les charges financières sont en légère diminution sur l'exercice à venir.

Le chapitre 65 est réduit de 200 K€. Il reste stable en ce qui concerne le soutien aux associations, collectifs d'auteurs et cette année encore intègre un renouvellement du soutien financier au Cartoon Movie. Le changement 2019 consiste en la suppression de la subvention accordée à la société FFA pour l'organisation du festival, le soutien étant à compter de cette année assuré directement par les collectivités partenaires.

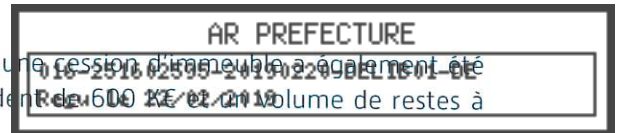
En recettes les partenariats sont recherchés afin d'assurer un financement des évènements mis en place. Par ailleurs, le patrimoine immobilier productif de revenus évolue avec la cession programmée de cinq immeubles à la SAS immobilière en cours de création. La cession devrait intervenir en fin de premier semestre. Les conséquences sur le budget seront intégrées dans le cadre d'une décision modificative, les négociations n'étant pas à ce jour achevées. Ces ventes impliqueront une baisse des recettes liées aux loyers sur 2019 ainsi que sur les exercices suivants.

L'excédent antérieur reporté combiné à une poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement courant permettra de construire le budget 2019 sans augmentation des participations. Elles sont en réalité réduites de 200 K€ (suppression de la subvention accordée pour le FFA). Ce sont donc des participations d'un montant total de 3 200 K€ qui sont proposées, qui permettront le financement des engagements renouvelés ainsi que des engagements nouveaux.

### B. L'investissement

La section d'investissement 2018 avait été élaborée sur la base d'un excédent reporté en hausse, soit 1 450 K€ (excédent reporté très réduit depuis l'exercice 2015). Le niveau de consommation des crédits sur les opérations votées en AP/CP a atteint sur cet exercice quasiment 54% des crédits prévus. Le niveau de consommation sur l'ensemble de la section atteint 58%.

Parallèlement, l'ensemble des recettes inscrites a été titré et une cession d'ensemble a également été réalisée, ce qui a permis de clôturer l'exercice avec un excédent de 600 K€ et un volume de restes à réaliser en dépenses de 330 K€.



Le montant des investissements nouveaux 2019 est estimé à 4 500 K€ : Studios Paradis, aménagement de locaux au 49-51 boulevard Besson Bey, construction d'un bâtiment pour l'Eesi et travaux sur le patrimoine immobilier.

L'inscription à prévoir pour le remboursement de la dette en capital est sur 2019 en recul, soit 890 K€ (- 38%) et continuera de décroître sur les exercices suivants.

Au vu de l'excédent reporté, de l'affectation proposée en réserve au compte 1068, l'équilibre de la section pourrait être assuré par une inscription en participations statutaires d'un montant de 3 500 K€.

Le budget proposé permettra de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement envisagé pour les quatre années à venir sans variation des participations, mais sur la base d'un lissage de ces participations sur la période considérée.

\*

\*

\*

Monsieur le Président expose le Rapport d'Orientations Budgétaires 2019 et ouvre le débat correspondant (consigné dans le procès – verbal de séance).

A l'issue, et après en avoir débattu, les membres du Comité Syndical – à l'unanimité (13 présents – 13 voix « pour ») – prennent acte des orientations budgétaires pour 2019 et de la tenue des débats, ainsi que des informations figurant dans le rapport.

Acte administratif rendu exécutoire  
du fait de sa publication le 22 février 2019  
et de sa transmission au  
représentant de l'Etat le 22 février 2019  
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 22 février 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU  
Président du Pôle Image Magelis